

Eric Ng Ping Cheun, économiste :

“La performance de notre économie sera meilleure en 2007 qu’en 2006”

*** “Le gouvernement devra revoir sa politique de taxation par rapport aux projets IRS”**

*** “Qu’est-ce qui a été accompli pour faire reculer la corruption?...On a soigné son image davantage que sa performance”**



“...d’un point de vue économique, l’action gouvernementale a réellement commencé avec le Budget 2006-2007... Aujourd’hui, la visibilité de l’action gouvernementale est beaucoup plus nette que ce qu’elle était il y a un an... A ce jour, on ne peut pas juger son action en termes de résultats (ce sera possible dans deux ans), mais en termes de politiques et d’orientations philosophiques...”

Ces propos sont de l’économiste Eric Ng Ping Cheun qui, faisant un survol de la situation socio-économique du pays, vient justifier la façon de faire de l’Etat *“d’appliquer rapidement son programme de réformes”*. Et cela, selon ses dires, témoigne d’un besoin de fonds internationaux *“pour financer la restructuration de l’économie”*. Car agir autrement, en adoptant une approche graduelle, selon lui, n’aurait pas convaincu les bailleurs de fonds étrangers, ces derniers exigeant des engagements forts et concrets de la part du gouvernement.

Notre interlocuteur vient aussi partager l’inquiétude des opérateurs devant la soi-disant impopularité du gouvernement, ajoutant le fait que ce dernier *“doit être populaire pour qu’une économie marche bien”*. Cependant, force est de

reconnaître, dira Ng Ping Cheun, la popularité dont jouissait l'actuel régime après l'introduction de la gratuité du transport public aux personnes âgées et aux élèves, et le contrôle des prix de certains produits. Tout cela reposant, selon lui, sur un pessimisme grandissant parmi ces mêmes opérateurs. Et à Eric Ng de poser la question de savoir si cela était bon pour l'économie de Maurice. Il ne cache pas pour autant son optimisme s'agissant de la performance de notre économie qui, avance-t-il, "sera meilleure en 2007 qu'en 2006".

Mauritius Times: Les conditions politiques ont été propices cette année pour remettre l'économie sur les rails. Quelle opinion faites-vous de l'action gouvernementale durant cette année ?

Eric Ng Ping Cheun: Lors de ma dernière interview, j'avais dit que le gouvernement devait agir sans tarder au plan économique, car les conditions politiques étaient propices. Effectivement, il a agi en faisant adopter un budget "business-friendly" qui contient des décisions difficiles pour le pays. Car, voyez-vous, d'un point de vue économique, l'action gouvernementale a réellement commencé avec le budget 2006-2007... On avait perdu un an sans pouvoir cerner l'orientation économique du nouveau gouvernement qui s'est installé en juillet 2005.

Aujourd'hui, la visibilité de l'action gouvernementale est beaucoup plus nette qu'elle était il y a un an. A ce jour, on ne peut pas juger son action en termes de résultats (ce sera possible dans deux ans), mais en termes de politiques et d'orientations philosophiques. Les politiques économiques du gouvernement vont dans le sens d'une libéralisation continue de notre économie. Gardons-nous d'en faire une question idéologique. Gilbert Ahnee a écrit récemment que nous devons accepter le fait que nous vivons dans une économie de marché.

On peut, bien sûr, discuter du rythme de cette libéralisation. D'une part, il est vrai que le gouvernement est allé trop vite en besogne dans la réduction des droits de douane des produits qui sont en compétition directe avec l'industrie locale. Au regard du Protocole commercial de la Southern African Development Community dont Maurice est signataire, il était convenu que la libéralisation des produits sensibles ne commencera qu'à partir de 2008 jusqu'en 2012.

Or, en ramenant le tarif maximum de 60% à 30%, le gouvernement mauricien a avancé le calendrier. Le problème est que beaucoup d'entreprises locales ont fait un plan d'affaires en fonction de ce qui était programmé au départ. Elles risquent de ne pas avoir suffisamment du temps pour s'adapter à la concurrence étrangère.

L'Etat doit suivre les engagements commerciaux qu'il a signés, de sorte que les entreprises évoluent dans un environnement prévisible. De même, il n'est pas possible de rétablir des droits de douane au-delà de ce qui est permis dans les accords commerciaux au sein des blocs régionaux. Je trouve d'ailleurs illogique que des entreprises demandent à la fois la réintroduction des droits de douane et l'abolition du contrôle des prix.

Les tarifs barrières sont eux-mêmes une forme de contrôle des prix. Si l'on tient à défendre un principe, la liberté des prix, on sera crédible en restant cohérent. Je crois comprendre d'ailleurs que la philosophie du secrétaire financier, Ali Mansoor, est que l'abaissement graduel des droits de douane devrait se faire de concert avec l'abaissement graduel du contrôle des prix. On ne peut pas vouloir l'un et refuser l'autre.

D'autre part, le gouvernement a raison d'appliquer rapidement son programme de réformes, car il a besoin de fonds internationaux pour financer la restructuration de l'économie. Je ne crois pas qu'une approche graduelle aurait convaincu les bailleurs de fonds étrangers qui exigent des engagements forts et concrets de la part du gouvernement.

Déjà, je peux vous dire que certains bailleurs de fonds ne sont pas encore totalement convaincus de la volonté et de la capacité du gouvernement d'aller jusqu'au bout de son programme de réformes. C'est pourquoi le gouvernement doit projeter une image de cohérence, et il doit éviter de donner l'impression qu'il fait marche arrière sur certaines mesures.

Les conditions politiques demeurent propices au maintien des réformes annoncées, vu que l'opposition est divisée. De toute façon, la majorité a été élue pour un mandat de cinq ans. Il y a toutefois un élément d'incertitude, à savoir la possibilité que la Cour suprême annule l'élection du député Ashock Jugnauth. La tenue d'une élection partielle pourrait constituer un obstacle à l'avancement des réformes.

Depuis la présentation du budget, j'entends souvent des opérateurs dire leur inquiétude au regard de l'impopularité supposée du gouvernement, comme si un gouvernement doit être populaire pour qu'une économie marche bien. Au contraire, je me sentirais rassuré si le gouvernement était impopulaire. Car cela voudrait dire qu'il a pris les décisions qu'il fallait pour notre économie.

Lorsque le gouvernement était "populaire" après avoir accordé la gratuité du transport public aux personnes âgées et aux étudiants et après avoir contrôlé les prix de certains produits, est-ce que c'était bon pour l'économie ? Le pessimisme était alors grandissant parmi les opérateurs.

A présent, le dernier baromètre économique de PluriConseil indique que, pour la première fois depuis l'entrée en fonction du gouvernement actuel, la majorité des analystes interrogés sont optimistes sur les perspectives de notre économie sur une échéance d'un an. Maintenant, il convient de construire sur cet optimisme, et non de le détruire par des actions irréfléchies. Il ne faut pas croire qu'on pourrait profiter d'une situation relativement favorable pour glisser des mesures populistes mais dangereuses pour l'économie. Je pense ici au malheureux épisode Desbro.

Ce qui explique l'optimisme des analystes, c'est qu'ils commencent à être convaincus que la politique du ministre des Finances, Rama Sithanen, a pris le dessus sur les forces anti-libérales au sein du cabinet ministériel. A preuve, l'Assemblée nationale va se réunir en session spéciale en janvier pour présenter d'importants projets de loi comme celui sur la réforme des lois du travail et celui sur la concurrence. Ce sont des signaux positifs envoyés au monde des affaires.

*** Pensez-vous que les perspectives en 2007 seront plus brillantes ?**

Certainement, la performance de notre économie sera meilleure en 2007 qu'en 2006. On constate déjà une reprise économique cette année : la croissance hors sucre est de 5%, une performance honorable au vu de la hausse fulgurante du prix pétrolier et de l'impact du chikungunya sur le tourisme.

Il est intéressant de noter que c'est une croissance entretenue par le privé plutôt que par l'Etat. En effet, la croissance économique est tirée par l'investissement privé (9,3% de croissance réelle), par la consommation des ménages (5,9%) et par les exportations de biens (9%). C'est une croissance équilibrée en ce sens que ces trois moteurs de croissance tirent dans la même direction et à peu près à la même vitesse.

Selon moi, la croissance économique devrait être de l'ordre de 6% l'année prochaine. Mes prévisions sont que la production sucrière se relèvera, le tourisme connaîtra une croissance à double chiffre, la zone franche s'améliorera davantage, la construction et l'immobilier seront en effervescence, et les services financiers et les services d'externalisation maintiendront une forte expansion.

*** Mais les problèmes liés à la dévaluation de la roupie, la dette publique, le chômage restent toujours en suspens...**

La roupie concerne les autorités monétaires, la dette publique est l'affaire du gouvernement, et le chômage est la responsabilité du secteur privé. Ne mélangeons pas les rôles, et alors chacun jouera mieux son rôle pour le bien de l'économie.

On ne doit pas attendre du gouvernement qu'il résoud directement le problème du chômage. C'est sûr qu'il a pour fonction de mettre en place les conditions favorables à la création d'emplois. Une fois ces conditions mises en place, il nous faut des entrepreneurs qui, eux, vont créer des emplois. Il est important de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat sans lequel il n'y a point de création d'emplois durables.

Comme le dit Jean-Claude de l'Estrac, président du Comité du *Empowerment Programme*, il ne faut plus donner l'espoir aux gens qu'ils peuvent avoir un emploi dans le secteur public. Les emplois véritables sont créés par les profits des entreprises, et non par les subventions du gouvernement.

Je dirais même que, s'il veut devenir moins bureaucratique et plus efficace, le secteur public doit cesser de recruter pendant un certain nombre d'années afin qu'il redéploie les fonctionnaires à des postes de responsabilité selon leur compétence. Un secteur public plus efficace entraînera un secteur privé plus productif et donc une plus grande création d'emplois.

Il faut noter que le taux de chômage a reculé pour la première fois depuis 1991, passant de 9,6% en 2005 à 9,4% en 2006. A moyen terme, on attend une création de 7 000 emplois dans le secteur textile, de 4 000 emplois dans le tourisme, de 3 000 emplois dans le Seafood Hub, et des milliers d'emplois dans la construction et les centres d'appel.

Pour ce qui est de la dette du secteur public, qui était de Rs 130 milliards, soit 65,5% du produit intérieur brut (PIB) au 30 juin 2006, le gouvernement est condamné à la réduire. Bien sûr, la dette ne baissera pas en montant absolu, mais c'est par rapport au PIB qu'il faudra la diminuer. Elle doit être ramenée à moins de 60% du PIB, un niveau considéré raisonnable.

Ce sera d'autant plus difficile que les taux d'intérêt sont en hausse. Je ne pense pas qu'on y arrivera sans augmenter la pression fiscale. Couper les dépenses publiques ne peut pas être la seule solution, à moins qu'on ait une croissance économique de 8% à 10% sur plusieurs années.

En ce qui concerne la dépréciation de la roupie, je suis d'accord pour dire qu'il faut éviter qu'elle soit brutale. Reste que notre monnaie ne peut que se déprécier pour deux bonnes raisons. D'abord, notre taux d'inflation est bien plus élevé que ceux de nos partenaires commerciaux. Ensuite, le compte courant de notre balance des paiements (biens et services) a été déficitaire pendant trois années consécutives. Si nous étions plus productifs, c'est-à-dire si notre production nationale augmentait plus rapidement que la quantité de travail que nous mettons pour produire, alors la roupie serait renforcée.

*** Le gouverneur de la Banque de Maurice menace les spéculateurs par rapport aux milliards qu'ils conservent en dépôts en devises étrangères alors que le précédent ministre des Finances soutient que la dévaluation de la roupie est voulue. Votre opinion ?**

Les cambistes reprochent à la Banque de Maurice de ne pas intervenir assez souvent ni assez fortement sur le marché des devises. La critique est juste, mais la banque centrale ne peut pas être la seule à jouer le jeu. On attend des opérateurs qu'ils soient des acteurs actifs (c'est un pléonasme que je suis obligé d'utiliser). Les devises, il y en a suffisamment, mais les gros vendeurs ne se manifestent pas assez.

On est dans une situation similaire à celle du cartel pétrolier. Il y a suffisamment du pétrole pour satisfaire tout le monde, mais si le cartel décidait de réduire délibérément et drastiquement la production pétrolière, le prix du pétrole grimperait de façon artificielle. On appelle cela un *"negative supply-side shock"*.

Il en est de même lorsque quelques gros détenteurs de devises arrivent à dicter l'offre du marché, avec pour résultat une forte dépréciation de la roupie. Ce sont des opérateurs privés qui veulent cette dépréciation monétaire pour enregistrer des gains au change.

*** M. Basant Roi soutient qu'avec la mise en application de la nouvelle politique monétaire, qui consiste à remplacer le Lombard Rate par un Repo Rate, le taux d'inflation sera ramené à 5% dans les prochains 18 mois. Qu'en pensez-vous ?**

Le Repo Rate est un meilleur instrument de politique monétaire que le Lombard Rate, dans la mesure où la Banque de Maurice pourra mieux gérer la liquidité du marché. On sait que l'inflation est le résultat d'un excès de monnaie en circulation par rapport à la valeur de la production des biens et services. Avec le Repo Rate, la banque centrale pourra mieux réguler la quantité de monnaie en circulation.

On dit que les effets des mesures monétaires prennent environ 18 mois avant d'avoir un impact sur le niveau général des prix. Comme le Repo Rate sera introduit dans quelques jours, on peut espérer avoir des résultats probants dans les prochains 18 mois. Je pense qu'il faudra attendre l'année 2008 avant de voir l'inflation redescendre sous la barre des 5%.

*** M. Pravind Jugnauth a-t-il raison d'affirmer que « l'entêtement déraisonnable (du gouvernement) à vouloir taxer les intérêts » provoque un exode énorme de capitaux ?**

Etant donné que les capitaux peuvent entrer et sortir librement dans notre pays, la Banque de Maurice elle-même est incapable d'affirmer s'il y a un exode net de capitaux. La question de fuite de capitaux ne se pose pas au regard de la liberté de mouvement des capitaux. On ne "fuit" pas quand on est libre d'aller où l'on veut.

Quoi qu'il en soit, le fait est que les dépôts en devises auprès des banques commerciales ne baissent pas. Depuis la présentation du budget, le taux d'intérêt à l'épargne a augmenté par 1,5%. Si vous déduisez la taxe sur les intérêts, la hausse nette du taux d'intérêt à l'épargne est de 1,3%. Manifestement, les épargnants obtiennent un gain.

*** Au début de l'année, vous disiez au *Mauritius Times* qu'il était urgent d'assainir la situation financière au sein de nos corps parapublics dont les déficits combinés touchaient les Rs 4.5 milliards. A-t-on fait suffisamment d'efforts dans cette direction ?**

Il paraît que le gouvernement compte vendre les casinos appartenant à la State Investment Corporation. Si cela se concrétisait, l'Etat gagnerait sans doute beaucoup d'argent, et ce serait un début d'assainissement financier.

Par ailleurs, le déficit de la State Trading Corporation a beaucoup diminué grâce au relèvement des prix des produits tombant sous l'Automatic Price Mechanism. Il existe une volonté réelle du gouvernement de combler le déficit de la STC.

En revanche, je ne vois pas comment le Central Electricity Board et la Central Water Authority pourront retrouver une sérénité financière sans une augmentation des prix usagers. Là, je constate un manque de courage politique pour faire parler la vérité des prix.

N'était-ce l'énormité des déficits financiers, l'Etat mauricien aurait pu garder l'actionnariat des entreprises publiques tout en sous-traitant la gestion au privé. C'est ce que pratique le gouvernement singapourien : l'Etat a des intérêts dans tous les secteurs clés de l'économie, mais on ne sent pas sa présence, car la gestion de ses groupes est assurée par le privé.

On est tous d'accord que la gestion étatique est affreusement inefficace et inefficace. Mais l'actionnariat étatique peut être un puissant outil stratégique, surtout dans un petit pays à forte concentration économique.

*** Autre mesure nécessaire, disiez-vous, c'est le combat contre le gaspillage et la corruption. Peut-on être satisfait de ce qui a été accompli durant l'année 2006 ?**

Qu'est-ce qui a été accompli pour faire reculer la corruption ? De la part de la Commission indépendante contre la corruption, il y a eu beaucoup de déclarations d'intention, d'interviews de presse et de remises de prix, mais peu de résultats. On a soigné son image davantage que sa performance.

Le citoyen profane que je suis observe une certaine confusion institutionnelle dans les enquêtes sur la corruption. On a l'impression, pour citer Foucault, que le pouvoir est partout et nulle part. Dans ce qu'on appelle l'affaire BPML, on a vu un protagoniste être interrogé par l'ICAC, et un autre par le Central Criminal Investigation Division. Dans un autre cas très médiatisé, la Cour suprême a renversé une décision qui a été prise de concert entre l'ICAC, le Directeur des Poursuites Publiques et le Commissaire de Police.

L'île Maurice a certes progressé favorablement dans l'indice de perception de la corruption cette année. Mais ce n'est qu'une perception, d'ailleurs celle d'un échantillon d'"experts" soigneusement sélectionné. Le plus important est ce que pense la population. Et ce qu'elle veut, c'est du concret, à savoir que les grands corrompus, quels qu'ils soient, se retrouvent derrière les barreaux.

*** Maurice n'obtient pas la dérogation recherchée concernant le Third Country Fabrics au niveau de l'AGOA. Coup dur pour notre textile ou opportunité pour l'intégration verticale ?**

Pour reprendre une déclaration antérieure du Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, il faut savoir saisir des opportunités là où d'autres voient des problèmes. Après la décision du Congrès américain d'exclure notre pays des bénéficiaires de la dérogation du "Third Country Fabric", Maurice Vigier de la Tour a déclaré qu'il fallait s'y attendre.

Je ne crois donc pas que ce soit une surprise pour nos entreprises textiles. D'ailleurs, personne n'a réagi. Elles ne comptaient sans doute pas sur cette dérogation pour survivre. Elles ont fait ce qui était le plus important, à savoir la restructuration interne de leurs opérations.

L'exclusion de notre pays est une opportunité pour les entreprises qui sont déjà verticalement intégrées, comme la Compagnie Mauricienne de Textile. Un grand marché régional s'ouvre donc pour elles. Je pense que la zone franche aura plus de bénéfices avec la non-obtention de cette dérogation.

*** Alors que la CMT investit dans la consolidation, Floreal Knitwear licencie 800 personnes, « licenciement économique » qui est, selon son directeur, « lié à la mondialisation ». Comment réagissez-vous ?**

Je suppose que par “mondialisation”, on a voulu dire la concurrence chinoise. Il faut éviter d’accoler au mot “mondialisation” des choses négatives si l’on veut que les travailleurs abordent sereinement les enjeux de la libéralisation du commerce mondial.

Cela dit, Floréal Knitwear fabriquait des lainages dont la demande est en baisse en Europe. Aussi, la fabrication de ces produits est intensive en travail. Comme la main-d’oeuvre est devenue plus chère ici qu’en Chine, au Bangladesh et au Vietnam, Maurice n’est plus compétitive sur ce marché.

Les licenciements font partie de la vie des entreprises. C’est un drame humain, surtout quand on n’a pas les moyens de se recycler. Mais d’autres entreprises textiles recrutent. C’est pourquoi il est important d’avoir une politique de formation qui permet aux gens d’être employables et de se faire embaucher assez rapidement.

*** Lors de l’inauguration de la nouvelle unité de confection de la CMT, le Premier ministre a demandé au secteur privé local de ne pas se poser en tant que contre-pouvoir, mais comme un partenaire du gouvernement, et de délaissier leur « confort zone »...**

Je ne crois pas que le secteur privé soit hostile au gouvernement du jour. Le secteur privé attend du gouvernement qu’il joue son rôle de facilitateur. Mais il ne doit pas tout attendre de lui.

Parfois, un manque de dialogue est source de beaucoup d’incompréhension. Nous sommes sur une même île et nous sommes condamnés à réussir ensemble. Comme partout dans le monde, le secteur public et le secteur privé ont des intérêts différents, voire divergents. Ceux-ci peuvent être conciliés par le dialogue.

*** Au-delà du contrôle des prix imposé par le gouvernement sur certains produits, le secteur privé local ne voit pas d’un bon œil ce qu’il qualifie de « tapis rouge » roulé pour les entrepreneurs étrangers, alors que le Joint Economic Council est, semble-t-il, mis à l’écart, négligé par le gouvernement. Pourtant, on avait salué « l’audace » de la politique de l’ouverture...**

Le secteur privé n’est pas contre la venue d’entrepreneurs étrangers. Au contraire, des partenariats se tissent entre des entrepreneurs locaux et

étrangers. Nous avons besoin d'expertise étrangère et des transferts technologiques.

Certes, les investisseurs étrangers ne viendront pas à Maurice sans des incitations. Ils méritent donc une attention spéciale. Ce sont eux qui créeront un marché domestique concurrentiel.

Pour autant, le gouvernement ne doit pas négliger ou ignorer les entrepreneurs locaux. Eux réinvestissent leurs profits dans le pays, alors que les étrangers rapatrient les leurs. Les patrons mauriciens ont peut-être plus à coeur l'intérêt du pays. D'autre part, il n'est pas certain que les Mauriciens aiment travailler avec des patrons étrangers, même s'ils peuvent partager des affinités culturelles.

*** De toute évidence, il semblerait que la 'National Residential Property Tax' sera renvoyée aux calendes grecques, vu l'absence de cadastre, comme l'a souligné le Premier ministre qui ajoute « qu'il y aura des changements ». Comment réagissez-vous ?**

Il est injuste d'être taxé similairement selon qu'on habite sur les hauts plateaux de Plaine Wilhems ou dans les faubourgs de Port Louis. Il serait plus juste de taxer en fonction de la valeur du terrain et/ou de la résidence. Pour cela, il faut un cadastre officiel.

Maintenant, c'est aussi une grave injustice fiscale que les habitants des villes payent une taxe immobilière qui n'existe pas dans les régions rurales.

La logique d'une taxe immobilière est que l'Etat a pour fonction régaliennne d'assurer la sécurité des propriétés résidentielles. C'est pourquoi tous les citoyens doivent être sujets à cette taxe.

En attendant d'avoir ce fameux cadastre, je propose un compromis. Dans sa forme actuelle, la National Residential Property Tax (NRPT) s'applique à ceux dont le revenu annuel dépasse le seuil de Rs 215 000. Je trouve ce seuil assez bas. Si le gouvernement le relève à Rs 425 000 (le seuil de catégorie D), encore moins de familles de classe moyenne seront imposables.

Et puis, le gouvernement peut consacrer les revenus obtenus sous la NRPT à un fonds spécifique pour financer des moyens nécessaires au renforcement de la sécurité des citoyens. Je suis sûr que les gens accepteront alors facilement la NRPT, vu le nombre élevé de vols et de viols dans le pays.

*** Toujours sur la question des terres, le Premier ministre dit son étonnement quant à l'absence de cadastre, et il annonce la mise en place d'un 'Land Register Management System' pour contrôler les terres de l'Etat. L'Integrated Resorts Scheme, lui, est maintenu...**

J'ai lu l'article de Percy Mistry dans votre journal la semaine dernière, et je partage son point de vue que le gouvernement devra revoir sa politique de taxation par rapport aux projets IRS. Au lieu de percevoir des taxes ponctuelles, le gouvernement devrait réfléchir à l'idée d'une taxe sur les plus-values de cession par rapport à la vente des villas IRS.

Les revenus ainsi récoltés pourraient être utilisés pour financer la construction de logements sociaux et l'amélioration des services publics dans les régions de ces villas. Ce serait économiquement plus efficace et socialement plus juste. Personne ne voudrait habiter dans des villas qui seraient des prisons dorées.